



HAL
open science

AVANT-PROPOS : LES “ MOTS ” DE LA COLONISATION

Ahmed Ghouati

► **To cite this version:**

Ahmed Ghouati. AVANT-PROPOS : LES “ MOTS ” DE LA COLONISATION. Ahmed Ghouati. Ecole et imaginaire dans l'Algérie coloniale. Parcours et témoignages., L'Harmattan, pp.9-11, 2009, 978-2-296-09265-5. hal-01333576

HAL Id: hal-01333576

<https://hal.science/hal-01333576>

Submitted on 17 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVANT-PROPOS : LES « MOTS » DE LA COLONISATION

Dans **Ghouati Ahmed, 2009, *Ecole et imaginaire dans l'Algérie coloniale. Parcours et témoignages*, Editions L'Harmattan/Collection Europe-Maghreb, Paris (226 pages)**

Dans la compétition internationale entre puissances et/ou empires coloniaux, la conquête de l'Algérie a représenté un élément de stratégie militaire de premier plan en Afrique et en Méditerranée. Preuve en est, pratiquement du début jusqu'à la fin de « l'Algérie française », l'armée « s'identifie à ce pays » (Marc Ferro, 1994, p 30)¹.

En outre, pour dominer culturellement et idéologiquement, au moyen d'une colonisation de peuplement, très tôt les colons (et le colonat) ont été utilisés comme « *l'élément actif de transformation dans le bouleversement profond de l'Afrique du Nord (...). Les toxines redoutables de la civilisation occidentale ont été secrétées dans une société préexistante, la société indigène.* » (E.F. Gautier, 1930, p 27)².

Il en a résulté une sorte de complexe colonial - construit sur un rapport de domination « économiquement fructueuse » (Albert Memmi, 1985, p 101)³ - dans lequel le colonisateur fixe une identité-prison pour le colonisé et le somme de l'intérioriser. Les principaux mots de la colonisation devinrent alors témoins d'une « Algérie française » comme d'un espace psychosociale, économique et culturel aussi clivé que stratifié.

Le mot *indigène* désigne normalement la personne originaire du pays où elle vit. Cependant sa connotation péjorative s'est imposée du fait que la société « indigène » a été disqualifiée militairement, économiquement...et culturellement.

¹ Ferro M., *Histoire des colonisations, des conquêtes aux indépendances XIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1994.

² Gautier E.F., « L'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930 », *Cahiers du centenaire de l'Algérie*, N°III, Publications du Comité nationale métropolitain du centenaire de l'Algérie, 1930.

³ Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985.

Or cette désignation devenait de plus en plus insupportable à mesure que le pays lui-même ressemblait à une « étrange patrie », selon la formule de Jules Roy : « *La ferme d'Algérie où je vécut enfant ne comptait qu'une vingtaine d'hectares. Ses bâtiments étaient modestes : deux toits de tuiles pour les maîtres, la cave, l'outillage, trois chevaux et une dizaine de bœufs. Ma mère y était née en 1871, l'année de la révolte de Mokrani ; elle l'avait quitté en 1891 pour se marier, elle revenait s'y réfugier. S'y sentait-elle chez elle ? Elle venait d'être chassée avec moi d'un village à dix kilomètres de là, le jour de Noël 1907. (...) Des fermes, il y en avait partout, parfois d'immenses, d'orgueilleuses. La nôtre, pourtant très humble, paraissait magnifique à côté des gourbis des douars cachés dans des touffes de figuiers barbarie (...). A cette époque, en ce lieu, qui se sentait chez lui ? Les indigènes nous craignaient à cause des gendarmes, et nous craignons les indigènes – les Arabes. Mon oncle Jules avait toujours un fusil de chasse à portée de main, un autre était accroché dans la salle à manger. (...) Où était ma patrie ? C'était la vraie question. J'avais du mal à croire que c'était ma terre natale, qui devait compter dans ma vie. Quant aux Arabes qu'on appelait au fur et à mesure des événements, indigènes encore ou Français musulmans, ils n'en avaient pas, de patrie. La plupart d'entre nous les considérions comme de tristes sidis, toujours bicots (diminutif d'arbitots, sobriquet méprisant à eux collé au début de la conquête), pimpins, fromages rouges ou fellaga. » (Jules Roy, 1992, p 13)⁴.*

Malgré de nombreux échecs insurrectionnels, les Algériens ont toujours revendiqué plus une égalité prouvant leur existence collective qu'une assimilation dans un empire apportant « *sa langue, ses techniques, ses écoles, ses fonctionnaires, ses produits manufacturés (...) et en recevait...en échange des matières premières,(...) du vin et des soldats pour la plupart des fantassins (...).* » (Jean Pélégri, 1992, p 10).

Par contre, « *pour les pieds-noirs, sans être tout à fait une patrie, l'Algérie était un pays natal qu'ils aimaient, où ils avaient leurs morts, leurs souvenirs, l'image des réalisations dont ils étaient fiers et, pour la plupart d'entre eux, les Algériens n'étaient que des ombres à peine distinctes, dotés de peu d'existence, qu'il valait mieux maintenir dans la dépendance.* » (ibid, p 10)⁵.

⁴ Roy J., « Etrange patrie », in *Le nouvel Observateur*, N°9, spécial « La guerre d'Algérie. 30 ans après », 1992.

⁵ Jean Pélégri, « Des ombres à peine distinctes », in *Le nouvel Observateur*, N°9, spécial La guerre d'Algérie, 30 ans après, 1992, pp 10-11.

Au plan législatif, certaines subtilités (voire curiosités) ont même été inventées afin de préserver les différences notamment dans le poids électoral. Par exemple dans la catégorie « Français musulmans » il a été introduit une sous-catégorie dite de « musulmans chrétiens » - destinée aux quelques familles de Kabylie - afin de les maintenir dans le deuxième collège électoral regroupant les 9/10^è de la population mais n'ayant pas plus d'élus que la minorité européenne.

Quand ils furent enrôlés dans l'armée française, les Algériens étaient classés, avec fiche anthropométrique, sous l'appellation de « Français de souche nord-africaine » ; cette dernière catégorisation sera alors d'usage courant aussi bien dans les troupes coloniales que dans l'immigration en France. Afin de mieux différencier les populations, les Européens d'Algérie - (aujourd'hui « pieds-noirs ») – seront connues sous le nom de « Français de souche ».

Ayant une nationalité au sens du Droit musulman – régissant l'ensemble de la Oumma, administrée à l'époque par l'empire Ottoman auquel l'Algérie était rattachée – les Algériens n'en avaient pas moins une autre appartenance identitaire locale, déterminée par le lignage tribal⁶.

« Les sujets français d'Algérie, note René Gallissot, ne sont donc pas « assimilés » en étant placés sous le droit français, mais demeurent soumis à un statut confessionnel, qui est le statut musulman ou le statut mosaïque. Comme les Juifs d'Algérie seront faits collectivement français avec droit civil, c'est la seule exception d'ordre collectif, à l'acquisition individuelle (ou familiale par rapport au mari ou au père) de la qualité de français, par le décret Crémieux du Gouvernement français de Défense nationale de 1870, il ne restera que le statut musulman, dit aussi statut personnel, qui enfermera sur eux-mêmes, ceux qui ne sont français que comme français musulmans dans l'Algérie française. Aussi faudra-t-il, une guerre de plus de sept ans pour que les Algériens que l'on n'appelait pas Algériens (mais quand ils étaient en France : Nord-Africains, Arabes ou immigrés), arrachent la reconnaissance de la « nationalité » algérienne au nationalisme colonial français, assimilateur à sa façon, c'est-à-dire administrativement mais n'en refusant pas moins la pleine citoyenneté. » (1997, p 57)⁷.

⁶ Or ce dernier était aussi lié à un lignage religieux, de sorte que leur articulation constituait – et constitue peut-être encore – « la matrice de l'organisation sociale et culturelle du Maghreb moderne » (Colonna, « lignages religieux et confréries », in C. et Y. Lacoste (sous la direction), *L'état du Maghreb*, Paris, La Découverte, 1991, p 140).

⁷ René Gallissot, « nationalité », in *Pluriel recherches. Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, Cahier N°4, 1997.

Dans cette bataille pour l'identité, pour l'existence citoyenne, l'école, voulue d'abord comme instrument de « conquête morale »⁸, a été au contraire une des voies de la libre émancipation. Cependant, n'ayant pas bénéficié à tous les enfants ni à tous les milieux indigènes, l'école est devenue de fait un objet de désir et un enjeu culturel central dans les luttes politiques et militaires. Du côté « européen » comme du côté « indigène », l'école, par sa centralité culturelle et sa rareté même - surtout avant 1954 - et sa forte symbolique socioculturelle, a nourri un imaginaire extrêmement riche. C'est une partie de celui-ci que nous voudrions restituer à travers des parcours et témoignages franco-algériens d'anciens instituteurs et d'anciens élèves devenus écrivains.

⁸ Après l'élargissement des lois Ferry à l'Algérie en 1883, l'école a été introduite à « dose homéopathique », en particulier pour ne pas mettre le système colonial en danger.